
31^{ème} Conseil des ministres de la COI

Priorité à la sécurité, au climat et à la connectivité

Le 31^e Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI), organisé à La Réunion le 26 février 2016, a été l'occasion de passer en revue une trentaine de dossiers couvrant un large éventail de secteurs de la coopération régionale. Outre les questions politiques et diplomatiques, ce sont notamment les enjeux de sécurité, du climat et de la connectivité qui ont marqué les débats.

Lors de la cérémonie d'ouverture, Béatrice Atallah, ministre malgache des Affaires étrangères et présidente sortante du Conseil des ministres de la COI, a passé le flambeau à André Vallini, Secrétaire d'Etat français au Développement et à la Francophonie. La présidence française aura pour priorités « *les questions de sécurité, notamment la lutte contre le terrorisme et la piraterie, les questions climatiques dans la continuité de la COP21 et la connectivité* », a précisé André Vallini.

Le 31^e Conseil a insisté sur l'importance de la lutte contre le terrorisme et les trafics criminels. Le ministre des Affaires étrangères et des Transports des Seychelles, Joël Morgan, a ainsi rappelé que « *le président des Seychelles, à son investiture, a souligné la nécessité pour les pays de la COI de lutter ensemble contre les trafics de drogue* ». C'est ainsi que le Conseil a adopté la proposition d'un plan d'action et de la création d'une unité spécialisée en matière de lutte contre ce fléau. Cette question est complémentaire de l'ensemble.

La montée en puissance de l'organisation régionale en tant qu'entité de dialogue, de stabilité et de prévention des crises a été mise en valeur par l'intervention du ministre comorien des Relations extérieures et de la Coopération, Mohamed Abdoukarim : la COI, a-t-il souligné, « *a pleinement joué son rôle d'instrument régional de proximité, assumant ses responsabilités et son sens de la famille indianocéanique dans la résolution des crises, notamment à Madagascar et aux Comores* ». Les ministres ont d'ailleurs apprécié positivement les efforts du Secrétariat général de la COI pour l'envoi d'observateurs à l'élection présidentielle des Seychelles en décembre dernier et au premier tour du scrutin national aux Comores le 21 février.

Sur le plan de la connectivité aérienne, Etienne Sinatambou, chef de la diplomatie mauricienne, a salué « *le travail effectué par la COI pour le rapprochement des autorités de l'aviation civile et des compagnies aériennes [qui a débouché sur la création de l'Alliance Vanille]* ». Les ministres ont également approuvé la position défendue par la COI visant à améliorer la desserte aérienne inter-îles par la création d'une compagnie low cost. Pour le sénateur réunionnais et président du Conseil régional, Didier Robert, « *seule une compagnie de ce type à laquelle participe les transporteurs de la région est en mesure d'apporter une réponse efficace* ».

Les membres du Conseil ont également manifesté leur intérêt pour les avancées en matière de connectivité numérique, notamment pour la coopération nouée avec l'Estonie, leader européen en matière de gouvernance numérique.

« *Dans le domaine de la connectivité maritime, conscients de l'ampleur de nos échanges commerciaux par voie maritime, il apparaît évident que le projet de cabotage maritime est mutuellement avantageux pour nos pays. Ainsi, la validation de l'étude de faisabilité sur la mise en place d'un système régional de cabotage maritime est une étape importante franchie* », a résumé Béatrice Atallah, ministre des Affaires étrangères de Madagascar.

Sur le plan climatique, Marjaana Sall, ambassadeur de l'Union européenne, a fait part de son « *appréciation positive du rôle de la COI dans la défense des intérêts des Petits Etats Insulaires en Développement sur la scène internationale* », notamment à l'occasion de la COP21 marquée par la signature d'une déclaration commune COI-UE. Pour que la COI aide au mieux ses pays membres à faire face aux défis climatiques, le Conseil a souligné l'importance de compléter les démarches pour que l'organisation puisse accéder aux fonds climat qui serviront à financer des plans d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique.

Les ministres de la COI se sont aussi félicités des avancées récentes dans le domaine de la sécurité alimentaire, notamment en ce qu'il s'agit de la mise en œuvre annoncée du programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (COI-PRESAN), co-produit avec la FAO. « *Certes, beaucoup reste à faire pour que Madagascar redevienne le Grenier de l'Indianocéanie et pour que chacun de nos pays améliore ses capacités propres et ses filières d'excellence. Mais déjà, le COI-PRESAN est vu par la FAO comme un modèle répliquable qui sera présenté à la conférence de la FAO pour l'Afrique en avril prochain à Abidjan* », a précisé Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI.

Le 31^e Conseil de la COI a également été marqué par deux décisions qui concernent l'avenir immédiat de l'organisation.

D'une part, le Conseil des ministres de la COI a accordé le statut d'observateur à la République populaire de Chine. L'ambassadeur de Chine à Maurice, Li Li, a mis en exergue la volonté de son pays de « *travailler de concert avec la COI en faveur du développement de cette région riche de potentialités* ».

D'autre part, le ministre comorien des Relations extérieures a présenté la candidature de M. Hamada Madi au poste de Secrétaire général de la COI pour un mandat de quatre ans à compter de juillet prochain. Cette candidature a été acceptée à l'unanimité.

Les ministres du Conseil, les élus de La Réunion, les représentants des partenaires et les Officiers permanents de liaison ont tous rendu un hommage appuyé à Jean Claude de l'Estrac qui participait à son dernier Conseil des ministres.

Le 31^e Conseil s'est terminé avec la signature de trois accords :

- Une convention de financement pour une facilité de coopération technique d'un montant de 910 000 € sur quatre ans de l'Union européenne pour la préparation des projets du 11^{ème} Fonds européen de développement ;
- Un accord sur la formation en ligne en agro-sciences avec l'Institut agronomique, forestier et vétérinaire de France (Agreenium) et les universités des pays membres ;
- Le renouvellement de l'accord de partenariat entre la COI et la Plateforme d'intervention régionale pour l'océan Indien (PIROI) en matière d'adaptation au changement climatique et gestion et réduction des risques naturels.